

Le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'instauration du PLAN VIGIPIRATE,

VU la demande présentée par l'Association « Les Amis de la Haute-Ville » (Réfèrent de l'événement Monsieur COLLIGNON Emmanuel), en vue d'organiser « un marché aux livres et aux vieux papiers », Rue du Docteur Cambernon et Rue Notre Dame sur un tronçon, le dimanche 11 août 2024,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer au maximum la sécurité publique pendant la période du **PLAN VIGIPIRATE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation, afin d'assurer la sécurité publique selon les dispositions suivantes :

ARRETE

ARTICLE 1 Le dimanche 11 août 2024 de 08h00 à 19h00, l'association « Les Amis de la Haute-ville » est autorisée à organiser sous sa responsabilité une animation dans l'enceinte de la Haute-Ville à l'occasion d'un marché aux livres et aux vieux papiers.

ARTICLE 2 A l'occasion du "marché aux livres et aux vieux papiers" organisé, Rue du Docteur Cambernon ainsi que Rue Notre-Dame (tronçon compris entre la Place du Parvis Notre-Dame et la Rue du Docteur Cambernon) :

- La circulation et le stationnement seront temporairement modifiés dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 3 Selon la mise en place de la signalisation :
Du samedi 10 août 2024 à 21 heures au dimanche 11 août 2024 à 20 heures :
Le stationnement sera interdit :

- Rue du Docteur Cambernon des 2 côtés.
- Rue Notre-Dame des 2 côtés (tronçon compris entre la Place du Parvis Notre-Dame et la Rue du Docteur Cambernon).
- Rue Saint-Jean dans sa totalité (voie pompiers).

Le dimanche 11 août 2024 de 08 heures à 19 heures :

La circulation sera interdite :

- Rue du Docteur Cambernon.
- Rue Notre Dame (tronçon compris entre la Place du Parvis Notre-Dame et la Rue du Docteur Cambernon).

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

Une déviation « rue barrée » sera mise en place au niveau de la Grande Porte (Pont Levis).

La circulation s'effectuera en double sens :

- Rue Saint-Jean sur toute sa longueur.
- Montée Saint-Jean.

Les véhicules circulant **Montée Saint-Jean** devront « **Cédez le Passage** » aux véhicules circulant **Rue Saint-Jean**.

ARTICLE 4 La signalisation sera fournie par les Services de la Ville et sera mise en place par l'Association « Les Amis de la Haute-Ville », sous sa responsabilité. **SAUF pour la Rue Saint-Jean, mise en place du stationnement interdit par les Services de la Ville.**

ARTICLE 5 La sécurité de la fermeture des rues est mise en place et maintenue par les organisateurs, le temps de la manifestation, par des moyens humains et matériels (véhicules) autres que les dispositifs mise en place de barrières et sous leur responsabilité.

ARTICLE 6 Afin d'assurer au maximum la sécurité publique pendant la période du PLAN VIGIPIRATE, aucun déballage ne sera autorisé en dehors du périmètre de la manifestation.

ARTICLE 7 L'autorisation est précaire et révocable, sans indemnités, à la première réquisition du Maire de la commune.

ARTICLE 8 En cas de non-respect des prescriptions formulées sur cet arrêté ou en cas de circonstances exceptionnelles ou imprévisibles mettant en cause la sécurité des installations et du public, celui-ci devient nul et non avenue et ne donne par conséquent plus aucun droit au permissionnaire.

ARTICLE 9 La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 18 JUILLET 2024

ARRETE N°2024-07-AR-1130

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

MARCHE AUX LIVRES ET AUX VIEUX PAPIERS

DESTINATAIRE	NOMBRE	DATE
Affichage	1	
Police	@	
Pompiers	@	
Police Municipale Pluricommunale	@	
Catherine CHARTRIN	@	
Service Communication	@	
Office du Tourisme	@	
Groupe Presse	@	
Gilles MENARD	@	
Fany GARCION	@	
Jean Marie WOJYLAC	@	
Nils HEDOUIN	@	
Isabelle ARTUR-MONNERON	@	
Marine LAPIE	@	
Guillaume VALLEE	@	
Valérie DOLOUE	@	
Françoise MARGUERITE-BARBEITO	@	
Cabinet du Maire	@	
Myriam JACOB		
Laurent PETITGAS	@	
Ludovic NICOLLE	@	
Pascal DRIEU	@	
Sébastien JARDIN	@	
Mickaël AUVRAY	@	
Services Techniques	@	
Sylvain CLEMENT	@	
Groupe réunion des services ville		
Association « Amis de la Haute-Ville »		
	@	
	@	
Les vitrines de Granville	@	
GTM Déchetterie	@	
Le tabac presse cambernon	@	
Monsieur BAILLEUL Hugo		
Bar LA RAFALE	@	

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr